

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Redevance sur les boissons gazeuses et énergisantes**

**La Coalition Poids exhorte le ministre des Finances à tenir tête  
au lobby intensif des fabricants de boissons sucrées**

---

**Montréal, le 23 février 2012** – Alors que le lobby des fabricants de boissons sucrées s'intensifie pour éviter l'imposition d'une redevance sur les boissons gazeuses et énergisantes, la Coalition Poids invite le ministre des Finances à ne pas y céder et à considérer plutôt le fardeau que représente l'épidémie d'obésité pour les finances publiques du Québec. « Les coûts engendrés par l'épidémie d'obésité sont astronomiques, particulièrement pour notre système de santé. Il est temps que les fabricants de boissons sucrées contribuent à défrayer les coûts engendrés par la consommation de leurs produits », indique Suzie Pellerin, directrice de la Coalition Poids.

Bien que l'épidémie mondiale d'obésité soit imputable à plusieurs facteurs, il reste que les boissons sucrées sont pointées du doigt par l'Organisation mondiale de la Santé et de nombreux organismes comme étant l'un des facteurs aggravants de cette épidémie.

**Mémoire prébudgétaire rendu public**

Par ailleurs, le mémoire présenté au ministre des Finances par la Coalition Poids, lors des consultations prébudgétaires, vient d'être rendu public. Ce mémoire détaille les modalités d'application d'une redevance sur les boissons gazeuses et énergisantes ainsi que les revenus qui peuvent en être tirés.

« Un nombre grandissant de pays, dont la France et le Hongrie, ont désormais adopté une telle redevance et se sont donné les moyens pour la mettre en œuvre. Nous sommes d'avis que le ministre des Finances du Québec peut s'en inspirer à son tour pour générer des revenus qui pourront ensuite être réinvestis dans la promotion de saines habitudes de vie », suggère Suzie Pellerin.

Le mémoire de la Coalition Poids est disponible sur son site Internet à l'adresse [www.cqpp.qc.ca](http://www.cqpp.qc.ca).

**À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids**

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit dans le cadre de trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails [www.cqpp.qc.ca](http://www.cqpp.qc.ca).

**Source :**

Suzie Pellerin

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 229 | Cellulaire : 514 235-3766

[spellerin@cqpp.qc.ca](mailto:spellerin@cqpp.qc.ca)